

LE NOUVEL ACCORD DES MODALITÉS D'ARRÊT DES INSTALLATIONS EN CAS DE GRÈVE !



La CGT ne SIGNE PAS cet accord

Le 31 mai dernier, la CGT Framatome Jarrie a annoncé qu'elle devait consulter l'ensemble de ses syndiqués et des fabricants du site de Framatome Jarrie afin de se positionner sur la signature ou non du projet d'accord proposé par la direction concernant les modalités d'arrêt des installations en cas de Grève.

Pour rappel, la position des négociateurs était CONTRE la signature de cet accord pour les raisons suivantes.

1. **La CGT, dit haut et fort qu'elle veut le retrait total de l'accord.**
2. La direction remet en cause le droit de grève en demandant aux requis de sécurité de travailler pendant les heures de grèves.
3. La direction centrale a confirmé ses intentions d'investir sur le site de Jarrie, accord signé ou pas (nouvelle colonne au PS, projet AQAE, condensa ...).
4. Une volonté de remettre sur la table 140 accords dans Framatome liés à la nouvelle convention collective.

Toute cette période a donc été mise à profit par notre organisation afin de pouvoir consulter démocratiquement tous les fabricants et sans contestation possible de cet avis.

Les résultats de la consultation CGT sur la signature ou pas de cet accord sont les suivantes.

La CGT a obtenu 105 réponses

- 97 fabricants est CONTRE la signature
- 4 fabricants sont POUR la signature
- 4 fabricants ne se prononce pas

Pour donner suite à sa démarche démocratique, la CGT Framatome Jarrie n'a pas donné son accord pour la signature de l'accord des nouvelles modalités d'arrêt des installations en cas de grève.

La direction doit tenir ses engagements d'annuler son projet, puisqu'elle a dit, et écrit à plusieurs reprises, sans une signature UNANIME, elle retire son projet.